Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 95 (1944)

Heft: 5

Artikel: Essences feuillues "accompagnantes" à la Vallée de Joux

Autor: Aubert, S.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-784883

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

totalement les pâturages de Taveyannaz, de Coufin et d'Ensex et du Col de la Croix; par contre, on procéderait à des assainissements très complets sur ces montagnes, les reboisements étant limités aux rives des ruisseaux collecteurs, sous forme de bandes de forêt de 5 à 10 m. de largeur, pour la consolidation des berges. Dans le but de diminuer le transport des matériaux, de petits barrages seraient établis dans les ruisseaux affluents de la Gryonne.

II. Zone d'infiltration

Le rapport insistait sur la nécessité de capter les eaux d'infiltration dans les zones mouillées:

- 1º de Lentilière-Arveyes (zone sous Arveyes-Villars),
- 2º de Cavuaz-Biollioley-Sur Villars (zone au-dessus de Villars),
- 3º de Closalets-Loveresses en Soud (zone en amont du pont de Villars).

Les berges de ces trois secteurs devraient être assainies préalablement. Le rapport mentionnait que les fossés à établir dans les berges ne donneraient pas de bons résultats, si l'assainissement des parcelles superposées n'était pas assuré. « Ce n'est pas à la sortie que nous devons capter les eaux d'infiltration, mais bien, par contre, à leur entrée dans le sol. »

Pour l'exécution d'un travail aussi important que celui de l'endiguement d'un torrent de l'importance de la Gryonne, la collaboration de l'ingénieur et du forestier est nécessaire. Seule cette collaboration, étendue non seulement à la période de construction des grands travaux, mais aussi à celle de leur maintien et de leur entretien, obtiendra le but recherché.

J. de Kalbermatten.

Rectification: Nous prions nos lecteurs de vouloir bien corriger une faute d'impression dans la première partie de cet article. A la page 90, à l'avant-dernier alinéa, 5^{me} ligne, il y a lieu de remplacer « probablement » par « préalablement ».

La Réd.

Essences feuillues « accompagnantes » à la Vallée de Joux

Les forêts du Haut-Jura sont peuplées essentiellement de conifères et de fayards; cependant, elles contiennent quelques autres essences feuillues dont il peut être intéressant de s'occuper, à divers titres. J'en excepte les suivantes qui ont fait l'objet de publications antérieures dans le présent périodique: les érables (XII. 1934); les sorbiers (V. 1938); le cytise (VI. 1937); le bouleau (V. 1935); le noisetier (VI. 1927).

A la Vallée de Joux, l'orme de montagne, ou o. blanc (Ulmus montana Sm.) se rencontre ici et là dans la zone forestière, le long des lisières où il peut jouir d'une insolation bienvenue. En telle situation, il est capable de s'élever jusqu'à l'altitude de 1500 m. Mais nulle part

sa taille ne dépasse quelques mètres; par contre, planté en bon terrain, dans le voisinage des habitations, il peut atteindre des dimensions imposantes: 15 m. et plus de hauteur. D'une manière générale, sa couronne résiste au poids de la neige. Il en va autrement de l'orme champêtre ou o. rouge (U. campestris L.), dont la ramification est souvent victime des chutes de neige lourdes. L'espèce n'est pas indigène à la Vallée de Joux (alt. min. 1010 m.). Cependant de nombreux pieds y ont été plantés, dont la plupart ont été mutilés par la neige; aussi leur aspect n'est-il rien moins que réjouissant. Espèce du bas pays, l'o. champêtre est certainement moins adapté au climat de montagne que l'o. blanc; aussi on s'explique sa non-résistance aux charges de neige, faiblesse qu'accentue la croissance de ses branches de 2^{me} et 3^{me} ordre dans le sens horizontal, tandis que chez l'o. de montagne, la ramification est ascendante; les branches à direction horizontale retiennent beaucoup plus de neige que celles croissant dans le sens vertical. L'o. champêtre fleurit et fructifie peu, tandis que c'est le contraire pour l'o. de montagne.

Le tilleul est encore moins répandu que l'orme; en altitude, sur le versant gauche de la vallée, donc occidental, sa limite extrême est 1200 m.; il manque sur le versant opposé. Les rares représentants que j'ai rencontrés appartiennent aux lisières, sont de faible taille et peu ou pas florifères. Le tilleul, on peut l'affirmer, est tout juste indigène à la Vallée de Joux. Par contre, planté en des endroits abrités, sur bon terrain, il prospère admirablement, atteint souvent une taille très élevée, fleurit en abondance et l'infusion que l'on prépare avec ses fleurs est très supérieure, au dire de bien des personnes, à celle que l'on obtient de fleurs originaires de régions plus basses.

Outre les rives du lac de Joux et de l'Orbe (cahier n° 3, 1944 du « Journal forestier »), le frêne (Fraxinus excelsior) se rencontre souvent le long des lisières, mais il est rare à l'intérieur de la forêt, comme c'est le cas du bouleau. Par contre, le frêne s'établit souvent sur les « pierriers », savoir les tas de pierres de toutes dimensions, élevés par les premiers défricheurs du sol, dont le labeur ardu a créé avec le temps la zone prairiale de la contrée telle qu'elle existe aujourd'hui.

Comme on pourrait se l'imaginer, ces tas de pierres ne constituent pas un milieu stérile, réfractaire à toute végétation. Au contraire, ils contiennent toujours de la terre adhérente aux pierres extraites du sol et, de son côté, le vent en dépose chaque année des quantités non négligeables. Aussi, de nombreuses espèces végétales, mousses, herbes, arbrisseaux, arbres, sont capables de s'installer sur le pierrier, d'y vivre et la végétation arborescente, quand elle y a pris le dessus, constitue un modeste peuplement forestier. Entre les pierres amoncelées, des vides existent, à l'intérieur desquels les racines des frênes sont capables de s'insinuer et de pénétrer peu à peu jusqu'au sol sousjacent où elles trouvent des principes nutritifs en suffisance. Ainsi peut-on expliquer la taille majestueuse, l'état très prospère de maints de ces frênes de pierriers.

Le tremble (Populus tremula) est lui aussi une « accompagnante » de nos essences principales. On l'observe un peu partout jusque dans la région des sommités, mais de préférence le long des lisières où il trouve en abondance la lumière recherchée des feuillus et d'où il envahit souvent par ses drageons les gazons voisins. Il offre une extraordinaire résistance aux minima thermiques; jusqu'en 1914, on pouvait voir le long de la route, entre le Sentier et l'Orient, une double rangée de trembles de belle taille et prospères. Or, cette partie du territoire éprouve parfois des minima nocturnes d'une extrême rigueur; ainsi le 31 janvier 1888, on y notait, au bord de la rivière l'Orbe, le matin : - 41°. Un météorologiste distingué prétendait autrefois que le thalweg de la Vallée de Joux subissait des températures nocturnes tellement basses, qu'aucune végétation arborescente ne pouvait y résister. L'existence des trembles signalés, ainsi que des bouleaux, pins, frênes, saules, habitant les rives de l'Orbe et les tourbières, fournit un éclatant démenti à cette opinion.

La forêt, ou plutôt sa lisière, comprend quelques arbres fruitiers, s'il est permis de désigner comme tels les pommiers, poiriers, cerisiers sauvages que l'on y observe en divers points. De ces trois espèces, le cerisier (*Prunus avium*) est peut-être la plus répandue. En situation ensoleillée, l'arbre atteint 4—5 m. de hauteur, mais fleurit et fructifie toujours parcimonieusement. Les cerises arrivées à maturité sont petites et le noyau en occupe la plus grande partie.

Nous avons toujours entendu dire que le cerisier est originaire de l'Orient et qu'il avait été apporté à Rome, par le nommé Lucullus, d'où il se serait ensuite répandu dans l'Europe occidentale. S'il en est ainsi, les cerisiers sauvages de cette partie du continent seraient les descendants lointains de ceux de Lucullus, issus de noyaux tombés en terre de cerisiers domestiques; car nul n'ignore que les individus nés de noyaux semés sont des sauvageons.

Le pommier sauvage (*Pyrus silvestris*), tel que nous le rencontrons ici ou là, prend plutôt l'aspect d'un gros buisson fortement branchu. D'ordinaire, il fleurit d'une façon normale et le tableau formé par ses innombrables fleurs roses est un enchantement pour les yeux, mais la qualité des fruits ne correspond pas à la beauté des fleurs. Ces pommes sauvages, ce qu'elles sont dures, acides, immangeables, chacun le sait. Pourtant, il est des enfants qui, à l'occasion, n'hésitent pas à y planter les dents. Notre pommier se fixe aussi parfois sur les pierriers et son bois, comme celui d'autres arbres qui y élisent domicile, acquiert une dureté extraordinaire.

Le poirier sauvage (*Pyrus communis*), lui, semble plus délicat que les espèces précédentes, car on ne le rencontre guère le long des lisières les plus inférieures et les mieux exposées. Pourtant, il en existe un de grande taille sur l'alpage du Chalet Devant (à la commune de Juriens), à l'altitude de 1170 m. environ. En octobre 1943, il était littéralement chargé de petites poires d'aspect appétissant, grâce à leur belle couleur jaune, mais terriblement acides et astringentes. Son

abondante fructification, succédant à une floraison qui avait dû être d'une rare magnificence, était sans contredit la conséquence des conditions climatiques très favorables des étés 1942 et 1943.

Les diverses essences dont nous venons de parler ne représentent qu'un infime pour-cent du peuplement forestier de la Vallée de Joux et comptent pour rien, ou presque, dans la production ligneuse. Devons-nous pour autant les négliger, les passer sous silence? Non! car si elles sont peu répandues, elles sont néanmoins un élément constitutif naturel de nos bois. La Nature a ses raisons. Dans le Haut-Jura, c'est aux résineux, au fayard, qu'elle a assigné la fonction d'habiller le terrain, parce qu'elle les considérait comme les plus aptes à remplir ce rôle. Quant aux autres essences, soit celles dont nous venons de nous occuper, moins adaptées au climat ou exigeant des stations spéciales, elle les autorise à s'établir dans les endroits qui conviennent le mieux à leurs tempéraments respectifs. En tous lieux, la Nature est consciente des besoins de ses créatures et s'efforce de mettre à leur disposition les moyens d'existence indispensables. Seulement, l'homme vient trop souvent contrecarrer son action.

Les naturalistes affirment que chaque espèce animale a une fonction déterminée à remplir dans l'économie générale de la Nature; qu'aucune n'est nuisible et que chacune est indispensable à l'équilibre de l'ensemble. Cette opinion trouve sa vérification dans les contrées vierges non touchées par l'homme. En effet, aucune espèce n'y prédomine aux dépens des autres et ne peut être qualifiée de nuisible. En va-t-il de même chez les végétaux? Pourquoi pas! Les forêts vierges nous en donnent l'exemple; l'équilibre général y est évident. Ce n'est que dans les territoires soumis à l'influence de l'homme que des plantes nuisibles, les mauvaises herbes existent, pullulent et contrarient le rendement des cultures.

Et une contribution bien visible, quoique modeste, de nos espèces accompagnantes à l'économie de la forêt, c'est l'apport annuel au sol de leur feuillage caduc, apport dont on connaît bien l'effet améliorant sur l'humus forestier.

De la feuille morte, abandonnée chaque année par nos diverses essences feuillues, on voudrait en voir tomber en masse à l'intérieur de ces pessières ou sapinières pures, si fréquentes sur le plateau, où la terre s'acidifie progressivement, où aucun rejet n'apparaît, où souvent toute végétation herbacée, même la mousse, fait défaut. Quoi ! des peuplements qui sont absolument contraires à ceux que la Nature produit de son propre chef et que l'œil se refuse à admirer.

Sam. Aubert.

P. S. Les forestiers auront certainement observé le manque presque complet de fructification, en 1943, chez les sorbiers, alisiers, chèvrefeuilles de la montagne. La cause doit en être cherchée très probablement dans la forte gelée de la nuit du 9—10 mai, qui a détruit les fleurs ou les bourgeons à fleurs.